

➔ Congrès et rencontres des structures cyclables

De l'environnement préservé à la vélo-école

Comment concilier un espace sensible et un aménagement cyclable? Comment se déplacer à bicyclette?

Comment anticiper les contraintes liées au partage de la voie et aux spécificités de chaque usager?

Autant de questions, autant de réponses qu'ont tenté d'apporter les 13^e Rencontres des départements cyclables (ADC) et du 18^e congrès du Club des villes et territoires cyclables (CVTC).

RENCONTRES DES DÉPARTEMENTS CYCLABLES À ANNECY

Un programme riche où six ateliers ont permis de réfléchir et de poser les questions qui nous

interpellent, que ce soit, en matière d'intégration d'itinéraires cyclables en milieu sensible, du partage des pratiques, de la conciliation entre mobilité douce et mobilité durable ou des atouts et impacts de la pratique du vélo.

Le voyage d'étude

Pour la deuxième année et en prologue à ces rencontres, un voyage d'études basé sur la problématique et les contraintes liées aux aménagements cyclables en milieu protégé a été organisé par l'ADC entre le Vaucluse, départe-



▲ Point d'observation à l'Île du Beurre.

ment qui accueillera les prochaines rencontres, et Annecy. La FFCT était donc présente tout au long de ce périple qui nous a permis de traverser cinq zones critiques ou accueillant une faune et une flore fragiles et rares, des espaces liés par voie de conséquence à des impératifs environnementaux de première importance:

- La zone inondée par la crue de 1992 à Vaison-la-Romaine.
- La traversée du département de la Drôme par ViaRhôna (ex Léman-Méditerranée) et le sillon Alpin vers Grenoble.
- La traversée de l'île du Beurre entre Rhône et Isère.
- Le projet Grand Lac entre Chambéry et Aix-les-Bains en Savoie.
- La Voie verte Faverges-Annecy et le projet «Est» de la voie cyclable en bordure du Lac.

Concertation et cohabitation

Dans quelles conditions peut-on permettre aux cyclistes et randonneurs de fréquenter ces espaces préservés, sans les détériorer? Le début de réponse est sans aucun doute par un préalable incontournable: «Une concertation permanente, franche et objective entre les aménageurs et les usagers».

La cohabitation entre usagers et le respect de notre environnement a des limites qu'il va falloir organiser, afin d'éviter durablement les détériorations collatérales. Le simple fait d'accepter les conditions d'utilisation d'une telle zone sous-entend l'acceptation sans condition de ses règles de gestion. Mais cela sous-entend aussi que, pour tout projet d'aménagement cyclable, l'ensemble des pratiques soit étudié si l'on veut réussir une intégration globale des modes doux de déplacements.

Les 10 ans d'existence de l'ADC

À l'occasion de ces rencontres cyclables, l'ADC fêtait son dixième anniversaire. Dix ans pour



▲ Sur une zone sensible, le cycliste met pied à terre.



▲ L'incitation au partage de l'espace.

s'installer dans le paysage des territoires grâce à l'expertise du réseau des techniciens départementaux et des membres de la structure d'animation de l'association. L'ADC est un échelon fédérateur entre l'État et les collectivités territoriales. Forte de 64 départements et de 3 régions, elle compte à court terme ouvrir ses adhésions aux Communautés de communes. Sa nouvelle appellation est maintenant: l'Association des départements et régions cyclables. Elle est également adhérente à l'European Cyclists Federation (ECF).

Dans le n° 19 de «*Vélo et Territoire*» la revue de l'ADC, J.-M.Tétard, vice-président, écrit: «*L'association a trouvé sa voie à travers les Voies vertes...*».

Oui, répondrons-nous, mais prenons garde et restons vigilants. À ne parler que de Voies vertes, nous en oublions la globalité d'un vrai Schéma directeur cyclable départemental. Les pistes et bandes cyclables, les voies partagées et les routes tranquilles en font aussi partie et assurent bien souvent les continuités à la sortie des Voies vertes. Attention! À nous de veiller pour ne pas être limité dans un avenir proche à des itinéraires spécifiques.

CONGRÈS DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES À LA ROCHELLE

Au pays du vélo jaune (Yelo) : Le premier vélo en libre service (VLS) fut mis gratuitement à disposition à La Rochelle en 1976, c'était le vélo liberté, égalité et fraternité. Le Club de villes et territoires cyclables a donc fêté son 20^e anniversaire. Le CVTC, c'est 210 collectivités couvrant 1022 villes, c'est également l'adhésion de cinq Conseils régionaux et départementaux mais aussi des associations nationales ou régionales, des fédérations dont la FFCT, la FUBicy ou l'AF3V.

En préalable à ces journées, les congressistes ont participé à une étude de cas sur l'aménagement cyclable et piétonnier de «l'échangeur du Lagord» en périphérie de La Rochelle. Un environnement très routier réalisé dans les années 90 où les modes doux n'ont pas été pris en compte. Une visite sur le site et une réflexion collective ont permis au groupe de travail d'argumenter sur les différents choix mis en évidence, entre :

- déplacer le cheminement cyclable vers un autre échangeur mais en oubliant les besoins proches, utilitaires et scolaires ;
- aménager l'échangeur actuel en apaisant la vitesse des usagers VL et PL, créer officiellement le cheminement piétons/cyclistes sans dissocier les pratiques utilitaires et de loisirs.



▲ Ne pas parler que de voie verte !

La fédé en marche

SÉCURITÉ



▲ Au pays du vélo jaune.

Nous attendons bien sûr avec intérêt les suites qui seront données à toutes les propositions formulées.

Les congressistes ont ensuite été conviés à participer à trois ateliers techniques et tables rondes sur des sujets directement liés aux besoins du développement du vélo et bien sûr, comment le faciliter?

Deux invités d'honneur nous ont fait part de leurs expériences dans leur pays respectifs: M. Odon Elorza, maire de San Sebastian (Espagne) et M. Mikael Colville-Andersen de Copenhague (Danemark). Deux témoignages, fort intéressants qui ont conquis l'assemblée toute entière, notamment sur la pratique danoise: une autre culture à n'en pas douter...

La Rochelle, c'est aussi la vélo-école

Autour de son président Philippe Aubert et de toute une équipe de passionnés, ce sont plus de 400 jeunes scolaires issus des écoles primaires et collèges qui sont suivis et «éduqués» à la sécurité routière à raison de 20 heures de cours et de pratiques. C'est aussi l'éducation d'adultes et la création du circuit permanent ÉDUCAVELO avec le soutien entre autres de la FFCT, un circuit éducatif permanent réalisé sur la voirie rochelaise pour informer et conseiller au moyen de panneaux répartis tout au long des 4,5 km du parcours. Ce circuit bien sûr sert de base de travail à la Vélo école, mais est aussi un fil conducteur à titre individuel.

«La mobilité, ça s'apprend... à l'école», tel était le thème de la table ronde qui permit de confirmer le réseau des villes et vélo-écoles

sous la houlette de la Fédération des usagers de la bicyclette.

La remise des prix des Trophées du vélo 2009 organisée par le Comité de promotion du vélo a clôturé l'ensemble des travaux de ces journées rochelaises. Les thèmes choisis:

- encourager le choix du vélo comme moyen de transport,
- les trajets quotidiens sécurisés,
- le vélo et l'insertion sociale.

Parmi les lauréats récompensés, soulignons dans la catégorie Associations, la belle récompense obtenue par La Vélo École de La Rochelle pour le circuit ÉDUCAVELO et le Comité départemental de cyclotourisme FFCT d'Ille-et-Vilaine pour son action: «Apprentissage ou redécouverte du vélo» avec les détenues du centre pénitentiaire de femmes de Rennes.

Soutenir le développement du vélo :

Parallèlement à ce congrès a eu lieu l'assemblée générale ordinaire du CVTC au cours de laquelle son président, Jean-Marie Darmian



▲ L'échangeur de Lagord.



▲ Pied à terre pour la visite des élus.

a fait adopter par les adhérents une demande officielle auprès du gouvernement et du président de la République pour une meilleure prise en compte du développement vélo sur le plan national ainsi qu'un appel en vue d'une redistribution financière à cet effet lors du futur «Grand emprunt national».

Prochain rendez-vous en 2010 en Bourgogne à Dijon. ■

Jacques Fourna



▲ On s'informe devant l'un des 12 panneaux du circuit ÉDUCAVELO.



GrDF

GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE



Partenaire Officiel
de la Fédération française
de cyclotourisme

**GrDF et la FFCT
ont décidé de faire
route ensemble.**



Accordons nos projets

**GrDF, distributeur de gaz naturel, devient
le partenaire officiel de la Fédération française de cyclotourisme.**

À travers ce partenariat, GrDF choisit de promouvoir une activité sportive respectueuse de l'environnement, dynamique et tendance. Nous nous engageons à accompagner la FFCT dans ses actions de sécurité, de solidarité, et de santé autour du cyclotourisme (vélo-route et VTT), sport de proximité, familial et convivial.

www.grdf.fr